

ASBL la jeunesse EVEGNEE-TIGNEE

Tous les quinze jours, au LOCAL place de Tignée est ouvert à tous dès 20hrs. Vous y êtes donc les bienvenus – Activités de la jeunesse. Contact Belote : Marie-Thérèse au 04/387 47 15

Vendredi 24 mai	ouverture du local		
Vendredi 7 juin	ouverture du local		
Dimanche 9 juin	Fête des pères		
Vendredi 21 juin	ouverture du local		
Dimanche 23 juin	Barbecue au village		
Vendredi 7 juillet	ouverture du local		
Vendredi 19 juillet	ouverture du local		
Vendredi 26 juillet	ouverture du local		
Vendredi 9 août	ouverture du local		
Vendredi 16 août	Fête au village		
Samedi 17 août	Fête au village		
Dimanche 18 août	Fête au village		
Vendredi 23 août	ouverture du local		
Dimanche 25 août	Messe itinérante		
Vendredi 6 septembre	ouverture du local		
Vendredi 20 septembre	ouverture du local		
Vendredi 18 octobre	ouverture du local		

AGENDA DU VILLAGE ET ACTIVITES DU LOCAL

La rédaction vous souhaite de bonnes festivités villageoises

Les collaborateurs sont seuls responsables de leurs écrits

Editeur responsable Massart 0479 388 930

Le Journal de votre VILLAGE

Le site internet de notre village :

www.evegnee-tignee.be

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/46104245852/>

73^{ème}
Edition

22^{ème}
Année

« Lès Aloyis dè vî TIYOU » - « Les liens du vieux TILLEUL »



FÊTE au Village

16-17-18 Août 2019

N° 73
Spéciale Fête
Juillet – Août – Septembre – Octobre
2019

SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
- Page 2 : De page en page
- Page 3 : Editorial.
- Page 4 : Eglise de Tignée
- Page 5 : Eglise de Tignée
- Page 6 : Eglise de Tignée
- Page 7 : C'est vous qui le dites
- Page 8 : La fête au village
- Page 9 : La fête au village
- Page 10 : Barbecue au village
- Page 11 : Photos
- Page 12 : La feuille paroissiale du Vi tiyou
- Page 13 : Les maisons recommandées
- Page 14 : Les maisons recommandées
- Page 15 : Mieux vaut en rire
- Page 16 : Agenda

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								

Mots croisés N° 73

Horizontal

- A- Evénée en fait partie
- B- Avalés
- C- Entouré
- D- Devant tintin - Sur la croix
- E- Colère - Faire confiance (se)
- F- Les tomates parfois le sont
- G- Diminutif de prénom féminin- Pronom personnel
- H- De l'eau tout autour- Extra-terrestre

Vertical :

- 1- Donné pour pas grand chose
- 2- Obtempéras
- 3- Fabriquerai
- 4- Possessif
- 5- Feu du 14 juillet
- 6- C'était sur la place St Lambert- Dément
- 7- En Afrique
- 8- Devant la spécialité - Fin d'infinifit - Pour lier

Solution du mots croisé 72

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	V	I	R	E	M	E	N	T
B	A	M	A	N		V	A	R
C	G	A	M	A	Y		S	A
D	A	G	E		E	P	I	C
E	B	E	N	I	T		L	E
F	O	R	E		I	L	L	
G	N	I	N	A		A	E	G
H	D	E	T	E	N	D	R	E

La différence entre le courage et le culot
 Le courage, c'est rentrer saoul au milieu de la nuit,
 de voir ta femme qui t'attend avec un balai en main
 et lui demander :
 T'es encore en train de nettoyer ou tu t'envoies
 quelque part ?

EDITORIAL

Un peu de politique !

Il n'est pas habituel, ni même souhaitable de parler politique dans notre petite revue. Vous me permettrez cependant d'émettre quelques réflexions après les élections européennes qui viennent d'avoir lieu.

D'abord, dois-je vous dire que je suis inquiet pour mes enfants et petits-enfants quand je vois le nombre de suffrages qui se sont exprimés pour des partis hostiles à une intégration européenne plus poussée et qui prônent un repli identitaire de type nationaliste. Ensuite, c'est le nombre d'abstentions qui me pose question.

Né à la sortie de la guerre, je me souviens de la vie à la ferme, heureuse certes, mais ô combien spartiate. Depuis, je n'ai connu que la paix et une amélioration exponentielle de la qualité de la vie. Cette paix qui entraîne sécurité et foi en l'avenir, confort et progrès n'a été possible que grâce à des gens qui ont pu dépasser leur rancœur et leur vision à court terme, et aussi leur désir de revanche. Ils ont créé des structures européennes qui ont abouti à cette Union Européenne dont on vient de renouveler les instances.

Il n'y a pas si longtemps, quand on se rendait en France ou aux Pays-Bas, il fallait montrer patte blanche aux frontières. La voiture était parfois fouillée. Nos nerfs étaient souvent mis à rude épreuve. Et bien sûr, il fallait avoir de la monnaie du pays et passer par le change. Il nous fallait une table de conversion pour savoir comparer les prix. Si nous allions un peu plus loin, en Italie par exemple, nous avions besoin de marks allemands, de schillings autrichiens et de lires italiennes. Tout cela avec des frais. Les élégantes qui voulaient s'acheter un vêtement ou un colifichet s'embrouillaient dans les calculs et finalement ne savaient plus que penser.

Aujourd'hui, grâce à l'espace Schengen, nous passons d'un pays à l'autre sans contrôle comme si nous allions de Liège à Bruxelles. Finis les bureaux de change et le prix de la robe à Rome est affiché en Euros comme à Francfort, Strasbourg ou Liège.

Et nos étudiants, y compris ceux du secondaire, qui restaient cantonnés dans leurs écoles, universités ou Hautes écoles, peuvent désormais effectuer des séjours peu onéreux dans un autre pays, y poursuivre leurs études, rencontrer d'autres jeunes et d'autres manières de vivre. Bref s'ouvrir au monde. Quelle richesse !

Ne parlons pas d'économie où les échanges intereuropéens se font facilement. Voyons ce que fait craindre le Brexit à de nombreuses entreprises.

Comment peut-on croire et faire croire que la Belgique seule, la France seule s'en sortiraient mieux face à la Chine, à la Russie, aux Etats-Unis ? Fausses nouvelles ; mensonges, en fait !

Jean-Claude Juncker, président de la Commission, disait : « Si les Européens observaient le monde tel qu'il est, ils s'apercevraient que seuls, divisés entre nations, nous ne compterons plus.... Chaque fois que je suis dans une autre partie du monde, je constate que je suis reçu, moi, président de la Commission européenne, comme un messager du bonheur... »

Et ceux qui s'abstiennent, votent blanc ou nul, savent-ils qu'ils font le lit des extrêmes ? Dans nos démocraties, souvent vieillottes mais toujours fragiles, les élections nous permettent de nous exprimer et de prendre nos responsabilités. Nous critiquons (trop) facilement les gens qui font de la politique, parfois à juste titre. Ne sommes-nous pas un peu lâches en ne nous exprimant pas lors des élections ? Le philosophe Alain Etchegoyen disait : « Ce n'est pas être raisonnable que de reporter tout le poids sur le personnel politique quand soi-même, on se désintéresse de leurs actions. »

J'en resterai là pour ce petit « coup de gueule » : pardonnez-moi l'expression.

Et déjà, je vous souhaite de bonnes vacances, ici ou ailleurs, et de bonnes fêtes villageoises.
 JM

EGLISE DE TIGNEE, UNE HISTOIRE RICHE EN REBONDISSEMENTS

L'église de Tignée n'est pas Notre Dame de Paris. Hélas !!!

Lambert XHAARD



Vers les années 1450, il existait une chapelle au centre du cimetière de Tignée. Trop petite, elle fut rebâtie largement plus grande en 1704. À l'époque, le curé ou le vicaire de Melen venait, à pied, dire la messe, le dimanche et les jours de fête, aux chapelles d'Evegnée et de Tignée. Monseigneur Van Bomel, grand administrateur, fut nommé évêque du diocèse de Liège. Il créa les paroisses. En 1843, le vicaire de Melen, Lambert Xhaard, fut nommé curé de la paroisse de Tignée-Evegnée avec

charge de construire une église et le presbytère.

Le bourgmestre Jean Franck, l'administration communale et les habitants furent surpris et s'inquiétèrent des charges qui pourraient leur incomber, la commune de Tignée comptant, en 1892, 221 habitants et la commune d'Evegnée, 206 habitants. Après de nombreux pourparlers, entretiens et négociations, deux petites maisons situées au fond du village sont achetées au nom de la fabrique d'église et la construction du presbytère actuel a été réalisée en 1850 avec des fonds dont on ignore la provenance.

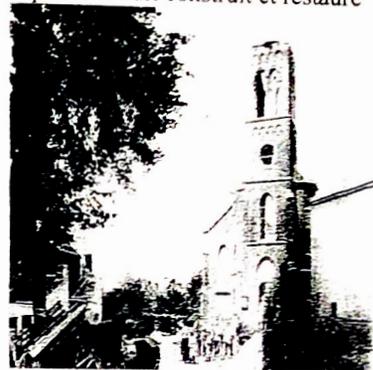
Vient ensuite la construction de l'église : la grande difficulté fut le choix du terrain. Après de nombreuses palabres, le curé acheta un terrain situé sur la place aux Hospices civils de Liège. Il est probable que celui-ci appartenait aux Seigneurs de Tignée qui l'avaient légué aux Hospices de Liège comme la Cense de Saintmont (actuellement ferme Otten).

Le 25 novembre 1868, l'acte fut signé en la demeure de Mr. J. Franck devant Mr. Edouard Dupont, notaire à Saive. Etaient également présents, Mr. Jean Franck, bourgmestre, Mr. J. Monfelt, Mr. Paschal Franck, échevin de Tignée, Mr. Ferdinand Degueldre et Mr. C. Lhoist, témoins, tous deux

Jean FRANCK

armuriers demeurant à Tignée. La somme de l'acquisition a été versée par Monsieur François Picard, docteur en médecine, domicilié à Cheratte.

La seconde difficulté fut le choix de l'architecte et le style de l'église. En cette période, monsieur l'architecte Halkin était réputé. Il avait construit et restauré plusieurs églises de la région. On décida que l'église serait du style néo-gothique. Des fonds furent réunis pendant vingt ans et le bâtiment fut terminé en 1868. Cette construction fut la grande préoccupation du curé Xhaard. Les curés successifs se sont occupés de l'ameublement.



Église de Tignée après l'incendie du 18 juillet 1906

13



La nuit du 18 juillet 1906 la foudre tomba sur l'église et un terrible incendie anéantit l'œuvre du curé Xhaard. C'est la chapelle d'Evegnée qui servit de lieu de culte. On s'appliqua à la reconstruction de la nouvelle église. Le curé Van Strydonck se mit courageusement à l'œuvre. La

compagnie d'assurances intervint pour une partie et des circulaires furent lancées dans la Belgique entière pour récolter des fonds. L'architecte, Mr. d'Ayeneux, dressa les plans de la restauration qui fut approuvée le 7 septembre 1906 par le conseil de fabrique, le bourgmestre et le conseil communal.

La consécration de l'église eut lieu en avril 1908.

Une fois la construction achevée, tous les abbés se consacrèrent à l'ameublement de l'église, tout en s'inquiétant de l'état lamentable de la chapelle d'Evegnée.

À la guerre de 1914, l'église et le presbytère seront épargnés et il n'y eut pas de victimes.



Le 10 mai 1940, la guerre éclate et, pendant la campagne des 18 jours, les observateurs du fort apprennent que des allemands sont en



observation dans la tour de l'église. L'artillerie du fort tire sur l'église. La flèche de la tour bascule sur le toit et défonce le jubé. Les orgues, les fenêtres et les vitraux sont détruits et l'église pillée.

En 1943, sur ordre des Allemands, la plus petite des deux cloches est descendue pour être refondue.

La guerre terminée en 1950, le curé Mélon et la fabrique d'église ont mené à bien la restauration de l'église et de la chapelle à l'aide des fonds attribués par les dommages de guerre.

Monsieur le curé Octave Mélon décède le jeudi 9 décembre 1954 pendant la célébration de la messe du matin après 36 ans au service de la paroisse.

Dans le courant de l'été 1997, la découverte de centaines de mouches sur le dallage amène à la consultation d'un expert et monsieur Dutrecq, expert du laboratoire de Gembloux, constate que certaines charpentes sont attaquées par le capricorne de maison.

Le 29 juillet 1998, un arrêté de police, est pris. Le Bourgmestre, déclare :

« -Attendu que l'état sanitaire des boiseries de l'église de Tignée n'offre plus de garantie suffisante.

-Attendu que la boiserie est fortement attaquée par les insectes

-Attendu que la stabilité de la charpente est sérieusement affaiblie « et

l'architecte-échevin Alain Delchef en interdit l'accès car elle « menace ruine ».

L'administration communale promet sa réhabilitation, mais, bientôt, arrivent les tergiversations puis les rétractations et, finalement, la décision que l'église ne serait pas réparée.

L'évêché abonda dans le même sens et décréta la désacralisation, ce qui signifiait que le bâtiment perdait son caractère religieux pour devenir un bien ordinaire et la commune n'avait plus aucune obligation légale d'entretien.

Les années passèrent et peu de gens manifestèrent de l'intérêt pour un bâtiment qui risquait d'engloutir beaucoup d'argent. Jusqu'au jour où une société de compagnons bâtisseurs projeta d'y installer son centre de décisions avec, pour objectif, de restaurer l'édifice tout en formant des jeunes travailleurs en difficulté scolaire.

Un bail emphytéotique de 27 ans fut signé en 2014, mais rien ne bougea, les subsides prévus n'ayant pas été obtenus, et, en mars 2019, la société, incapable de réaliser ses objectifs, mit fin, unilatéralement, au bail.

L'église redevenait propriété de la Fabrique d'église avec la responsabilité de son entretien sans en avoir les moyens.

Aujourd'hui, place aux experts pour dresser un état des lieux et envisager l'avenir avec, espérons-le, la collaboration des nouvelles autorités communales. Restauration, location, vente ou, solution extrême, mais impensable, la démolition...

Vos réflexions et suggestions sont souhaitées auprès de la Fabrique d'église à l'adresse suivante :

j-mordant@voo.be GSM 0477 699 054

C'est vous qui le dites

Les spectateurs des journaux T.V. ont de quoi être frustrés !

C'est toujours la même chose : quand un présentateur du journal T.V. doit expliquer quelque chose, il introduit le sujet par quelques indications.

Mais, ... on n'y comprend rien !

On ne peut pas lui en vouloir : il ne saurait pas connaître tout.

Le journaliste, conscient de ses limites, donne tout de suite la parole à un spécialiste, quelqu'un qui est censé être un connaisseur de la matière à expliquer.

Mais ... on n'y comprend toujours rien du tout!

Contrairement à une idée très largement répandue, connaître une matière ne veut nullement dire qu'on est capable de l'expliquer convenablement ! On ne naît pas pédagogue ! La pédagogie est un métier, la spécialiste des enseignants !

Le présentateur du journal T.V. devrait s'en rendre compte lors de la préparation de son émission et ... exiger que le spécialiste fasse l'effort d'être clair pour tout le monde (le journal T.V. s'adresse à tout le monde).

Les journalistes ne le font jamais !

C'est la preuve qu'ils ne pensent pas que leur travail consiste à *informer de façon intelligible*, mais ... à *remplir leur temps d'antenne*.

Et le téléspectateur doit se résigner à **ne pas** comprendre ce qui devrait être expliqué.

Jarvel Hieteln, spectateur frustré des journaux T.V.

Ignorant ou fanfaron ?

Nous connaissons tous des personnes qui utilisent massivement des termes anglais quand ils parlent (le) français. Que penser de ces individus ?

Selon mon professeur de langues (de l'époque ...) il n'y a que deux possibilités :

L'individu est

1) soit un « ignorant » : il ne connaît pas suffisamment le français.

2) soit un « fanfaron » : il veut que *son interlocuteur* se sente ... comme un ignorant.

Hilarius

Hieteln

Fête du village

Août 2019



Vendredi 16 :

- 17h30 Aubade musicale

Samedi 17 :

- 13h30 Over trot party
- 14h00 Tournoi de belote
>>> inscription à 13h30'
- 15h00 Jeux inter-potes
- 18h30 Souper boulets-frites
- 22h00 Soirée DJ « Fabio Felici »

Venez nombreux

Dimanche 18 :

- 10h30 Messe en plein air
- 12h30 Apéritif concert
"Art Jazz Band"
- 13h30 Tournoi de pétanque
- 14h00 Jeux inter-jeunesses
- 18h00 Souper barbecue, suivi d'une animation musicale :
« Souvenirs-souvenirs »

Pour tous renseignements...

- Gerardy Alain (Président) 0493/43 85 95
- Gerardy Sylvia (vice-présidente) 0471/696070

EVEGNEE-TIGNEE



Place du
Magnificat
AU «LOCAL»

Rien cuit pour moi



**DIMANCHE
23 JUIN 2019**

À PARTIR DE 12 HEURES

**27^{ème} GRAND
BARBECUE**

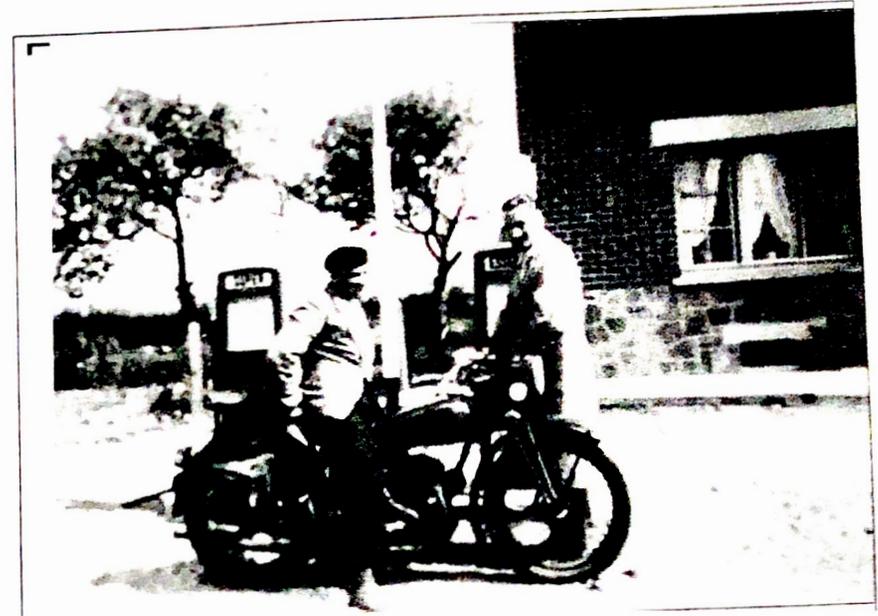
AU PROFIT DU « LOCAL »

Réservations Souhaitées

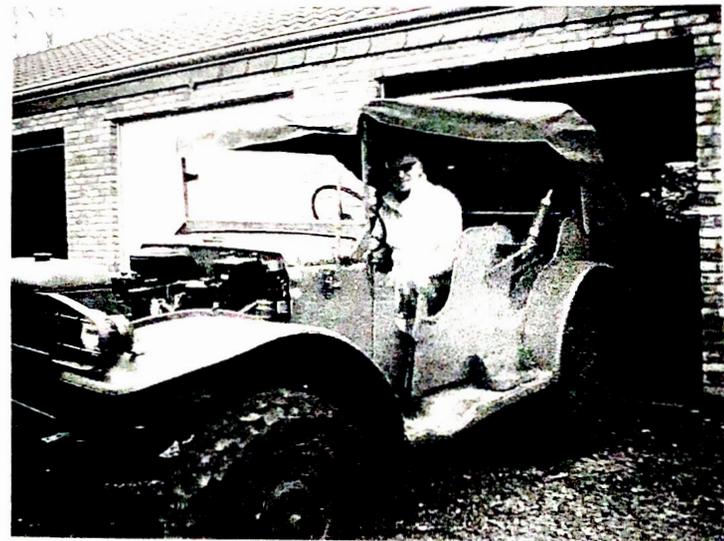
Marie-Th. Baguette ☎ 04/387 47 15 G.Massart ☎ 04/377 17 03

M.Mordant ☎ 04/377 06 10

B. Scholtissen ☎ 04/377 17 06



Monsieur F. Detrembleur, maître d'école d'Evegnée, premier client à l'ouverture de la pompe à essence chez Decuyper en 1957



Henri Pirson, collectionneur de véhicules militaires, occupé à restaurer une jeep militaire de 1942

LA FEUILLE PAROISSIALE DU VÎ TIYOU

L'été qui arrive est aussi l'occasion, au sein de nos paroisses et en Unité Pastorale, de faire le point sur ce qui a été réalisé ou simplement engagé depuis l'automne de l'année passée. On peut évidemment parler d'année de transition puisque notre nouveau curé, Yves, s'est installé dans nos paroisses et a pris le temps de faire connaissance avec les us et coutumes de nos paroisses et villages et, plus largement, de la mentalité du Pays de Herve.

Cela n'a pas empêché qu'une série de changements sont intervenus ou, du moins ont été engagés dans l'organisation des communautés chrétiennes dans le but essentiellement d'éviter les doublons et redondances ainsi que la dispersion des énergies. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces évolutions à la rentrée de septembre. Cette année aussi a vu s'instaurer une réforme voulue par notre évêque concernant la catéchèse. S'inspirant de ce qui se fait dans d'autres diocèses, la préparation des enfants a été largement revue et surtout, elle s'inscrit dans un mouvement de catéchèse intergénérationnelle qui voit s'organiser des célébrations regroupant les chrétiens de tous les âges.

Dans notre paroisse, c'est plutôt d'évolution technologique que nous pouvons parler puisque notre paroisse a investi dans un téléviseur grand format afin de pouvoir aisément animer les célébrations. Notre chapelle est en effet peu pratique pour permettre les projections classiques sur grand écran. C'est pourquoi nous avons opté pour cette solution qui permet de plus grandes possibilités pour animer les célébrations tout en évitant l'utilisation d'un grand volume de papier ne servant guère plus d'une heure. C'est à trois reprises déjà, lors de la veillée de carême, la vigile pascale et la célébration des professions de foi que ce matériel a pu être utilisé, suscitant de nombreux commentaires positifs.

Cette célébration des professions de foi du 26 mai dernier était également particulière. Il se pourrait en effet que ce soit la dernière pour quelque temps par manque de personnes acceptant de s'occuper des enfants, tant de la première communion que de la profession de foi. Toute personne qui se sentirait appelée pour rendre ce service peut contacter les responsables paroissiaux.

Il nous reste à vous souhaiter de bien vous ressourcer au cours de cet été, tant physiquement que moralement et à vous rappeler nos traditionnels rendez-vous de l'été pour la messe de la fête le 18 août et la messe itinérante du 25 août.

Bonnes vacances et à bientôt autour de nos clochers.



ARBRES & ABORDS

Jérôme Carion

- Abattage et démontage d'arbres
- Taille et soin des arbres
- Entretien de pars et jardins
- Aménagements extérieurs

0496.67.08.77

Tignée



Toujours a votre service <La p'tite fournée > vous propose Sandwiches et Pâtisserie à déguster sur place ou à emporter, ainsi qu'une grande variété de pains, tartes, mignardises pour égayer vos barbecues d'été.

Pour un meilleur service, passez votre commande à l'avance

Ouverture du mardi au vendredi : de 7h.à 18h.le samedi : 7h30à 17h.

Le dimanche : de 7h.30 à 13h.

Voie de Saive 1 à Tignée ☎ 04/370 26 16



ART & CONSEILS

ROY MORDANT

Coiffure mixte • Visagisme • Relooking

Rue du Village 19

4631 Èvegnée  04 / 377.30.76

Chez Art et Conseils les coiffures sympas pour les jeunes
comme les moins jeunes. Venez découvrir les nouvelles tendances
Le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi et sur rendez-vous

Matériel PC & services : www.watix.be



Watix - Henri-Michel Montrieux
Informatique générale

Au service des particuliers & PME, depuis 2008

Contactez-nous : par téléphone, 04/265.89.14 ou 0472/71.06.96 ; par email,
repair@watix.be ou via www.watix.be

- **Support informatique** : Entretien du matériel, dépannage à distance, réinstallations, petites réparations, anti-virus, récupération de fichiers, dépannage et configuration de réseaux, ...
- **Questions complexes** : Expertise technique, changement de composants électroniques, réparation PC portables, aide après sinistre (dégâts, virus, perte de fichiers et toutes pannes conséquentes).
- **Nouveau matériel** : Vente, configuration et suivi de PC fixes & portables de qualité, tablettes, smartphones, imprimantes, fax, scanners.

HM Montrieux - n° TVA : BE 0806.046.739

Mieux vaut en rire

En 2017 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit : « Une fois encore, la terre est devenue invivable et surpeuplée.

Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains.

Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits, et je détruis tout ! »

Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale. « Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait ! Demain, il commence à pleuvoir ! » « Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible, mais les temps ont changé : J'ai essayé de bâtir l'arche, mais il faut un permis de construire et l'inspecteur du travail me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie.

Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de copropriété et obstrue leur vue. J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord.

L'urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.

La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples associations pour la Protection de l'Environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministre de l'environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire, de préserver ces espèces, rien n'y a fait.

J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux parce que je voulais les soustraire, contre leur gré, à leur milieu naturel et que je voulais les enfermer dans des pièces trop exigües.

Ensuite l'agence gouvernementale pour le Développement Durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge.

Dans le même temps, je me suis débattu avec le Ministre du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés.

Enfin, le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour « tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme dangereuses ».

Aussi, pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance, j'ai abandonné ce projet. »

Aussitôt, les nuages se dissipent, un arc-en-ciel apparaît et le soleil luit.

« Mais tu renonces à détruire le monde ? » demanda Noé.

« Inutile, répondit Dieu, l'administration s'en charge !... »